

POURQUOI CREER UNE AMAP ?

Pour une politique agricole qui réponde aux enjeux humains du XXIe siècle

Dans un contexte de mondialisation néo-libérale, dans lequel l'agriculture et l'alimentation sont soumises aux seules lois du marché, il devient nécessaire d'avancer une autre vision du monde et de l'agriculture que celle qui propose une compétition entre territoires, entre nations et entre les Hommes. Il s'agit de faire des choix politiques.

Parmi les différents mouvements altermondialistes, le Réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes favorise la rencontre entre agriculteurs et consommateurs à travers les Amap et les circuits courts de proximité en agriculture. Elle participe à la construction d'une alternative réaliste et citoyenne, partagée par de nombreux acteurs de la construction d'un développement soutenable, équitable, solidaire et convivial, consciente que les initiatives locales d'aujourd'hui jettent les bases du monde de demain.

Il s'agit de promouvoir une autre forme d'agriculture **plus proche des consommateurs**, par la mise en place de circuits courts de commercialisation.

Une agriculture qui permette de **renouer le lien social brisé, économiquement viable**, et répondant aux **attentes de la société en matière d'environnement, de sécurité et de qualité alimentaire**.

Pour aller plus loin :

Le « socle commun de durabilité », établi par le pôle Inpact : <http://www.agricultures-alternatives.org/rubrique12.html>

L'AMAP, un circuit court qui permet de :

S'engager vers une agriculture paysanne et biologique

- Maintenir un réseau de paysan de proximité
- Soutenir économiquement des paysans
- Encourager des pratiques agricoles de qualité, que ce soit sur le plan écologique ou social
- Créer des liens directs avec les paysans, permettant échanges humains et transparence sur les pratiques.

Le principe de l'AMAP est d'établir un commerce équitable entre agriculteurs et consommateurs, en établissant un prix rémunérateur pour le paysan... Via ce partenariat, les paysans retrouvent la maîtrise de leur commercialisation en évitant les circuits longs. Ils ont la certitude d'écouler tout ou partie de leur production à un prix de vente garanti sur la durée du contrat (*Cf Kit Contrat*). Il y a ainsi un gaspillage minimum des marchandises.

L'AMAP donne une sécurité financière au paysan par l'avance de trésorerie assurée par le pré-paiement en début de saison par les consommateurs, ce qui peut aussi permettre de minimiser le recours à l'emprunt.



S'engager vers une consommation citoyenne et solidaire

- Accéder à une alimentation de qualité en s'informant sur les modes de production
- Se réappropriier les enjeux du monde agricole qui concernent chaque citoyen
- Rapprocher les lieux de production des lieux de consommation (pas de produits d'emballage, moins de transport, connaissance mutuelle...)
- S'insérer dans une dynamique de réseau, pour qu'en se multipliant, ces initiatives très locales deviennent une réelle alternative et force de proposition dans les décisions citoyennes (accès au foncier notamment...).